

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial SRC Sn62U SS4M

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées

#### Secteur d'utilisation [SU]

Matériaux de soudure

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Fournisseur

Nihon Almit Co. Ltd.  
Almit Building, 2-14-2, Yayoicho, Nakano-ku,, Tokyo 164-8666, Japan  
Téléphone : +81 333792277  
E-Mail : tokyo2@almit.co.jp  
Internet : www.almit.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

#### Fabricant

Nihon Almit Co. Ltd.  
Almit Building, 2-14-2, Yayoicho, Nakano-ku,, Tokyo 164-8666, Japan  
Téléphone : +81 333792277  
E-Mail : tokyo2@almit.co.jp  
Internet : www.almit.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Aucune information disponible.

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Classes de risques et catégories des risques	Consignes en cas de danger	Méthode de classification
Acute Tox. 4	H302	
Resp. Sens. 1	H334	
Skin Sens. 1	H317	
Repr. 1A	H360Df	
STOT SE 3	H335	
STOT RE 2	H373	
Aquatic Acute 1	H400	
Aquatic Chronic 1	H410	
Aquatic Chronic 4	H413	

#### Consignes en cas de risques pour la santé

H302 + H332	Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H360Df	Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373	Les ingestions répétées ou prolongées risquent d'endommager le cœur.

#### Consignes en cas de risques pour l'environnement

H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

### Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]



GHS07



GHS08



GHS09

#### Mot signal

Danger

#### Consignes en cas de risques pour la santé

H302 + H332	Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H360Df	Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373	Les ingestions répétées ou prolongées risquent d'endommager le cœur.

#### Consignes en cas de risques pour l'environnement

H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

#### Consignes de sécurité

##### Prévention

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P281	Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
P285	Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

##### Réaction

P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau/...
P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P304 + P341	EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.../en cas de malaise.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P391	Recueillir le produit répandu.

#### Stockage

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.  
P405 Garder sous clef.

#### Evacuation

P501 Éliminer le contenu/récipient dans ...

#### Informations supplémentaires sur les dangers (UE)

##### Propriétés nuisibles à la santé

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

##### 2.3. Autres dangers

##### Effet(s) physico-chimique(s) nocif(s) possible(s)

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler en forte concentration au niveau du sol, dans les fosses, les canalisations et les caves.

##### Effet(s) nocif(s) possible(s) sur l'homme et symptôme(s) éventuel(s)

Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses. Peut provoquer une sensibilisation chez les sujets sensibles.

L'inhalation de poussière peut causer une irritation des voies respiratoires.

##### Autres effets néfastes

Faire en sorte de ne pas affecter des personnes souffrant de problèmes de sensibilisation cutanée, d'asthme, d'allergies, d'affections respiratoires chroniques ou répétitives, à un poste de travail où la préparation est utilisée.

Les vapeurs de mise en oeuvre peuvent irriter les voies respiratoires, la peau et les yeux.

##### Indications relatives aux dangers pour l'homme et l'environnement

Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

Danger d'effets cumulatifs.

Peut causer des altérations génétiques héréditaires.

Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.

Peut altérer la fertilité.

Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

non applicable

### 3.2. Mélanges

#### Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
8050-09-7	232-475-7	colophane	14,5 - 15,5	Skin Sens. 1, H317
7440-22-4	231-131-3	argent métallique	1,8 - 2,2	
7439-92-1	231-100-4	Plomb	35,3 - 36,7	
7440-31-5	231-141-8	Étain	46 - 48	

---

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Remarques générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

En cas de manifestations allergiques, notamment au niveau des voies respiratoires, appeler immédiatement un médecin spécialiste.

#### Après inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.

En cas d'inhalation massive de vapeurs, appeler aussitôt un médecin.

#### Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si les troubles persistent, consulter un spécialiste.

#### Après ingestion

Appeler immédiatement le médecin.

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Provoquer les vomissements si le patient est conscient, et appeler un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible.

---

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyen d'extinction

#### Agents d'extinction appropriés

eau

adapter les mesures d'extinction au feu environnant

mousse

moyen d'extinction sèche

produits extincteurs en poudre

dioxyde de carbone

sable

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux

Oxyde de carbone (CO)

Dioxyde de carbone

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Les travaux d'extinction, de sauvetage et de nettoyage effectués lors du dégagement de gaz d'incendie ou de combustion sans flamme, doivent être réalisés exclusivement avec un appareil respiratoire lourd.

Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie.

#### Remarques diverses

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Personnel non formé pour les cas d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire.

Surveiller la présence du gaz au niveau du sol (gaz plus lourd que l'air) et aussi dans la direction du vent.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés.

#### Remarques complémentaires

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir chapitre 7.

Informations concernant les équipements individuels de protection : voir chapitre 8.

Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Aucune information disponible.

---

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Précautions lors de la manipulation

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

#### Mesures générales de protection

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.

#### Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

Tenir éloigné des denrées alimentaires humaines et animales.

Après le travail et au moment des pauses, se laver les mains et le visage.

#### Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit n'est pas combustible.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Aire de stockage dotée d'une bonne aération.

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

#### Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Conserver dans un endroit frais, bien ventilé, à l'écart des acides et des bases.

#### Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Conserver dans un endroit frais et bien ventilé.

Stocker au frais.

#### Stabilité au stockage

durée de stockage < 6 mois

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle (91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE ou 2009/161/UE)

CAS No	Désignation	Type	[mg/m3]	[ppm]	Remarque
7440-22-4	argent métallique	8 heures	0,1		

### 8.2. Contrôle de l'exposition

#### Protection respiratoire

protection respiratoire en cas d'aspiration insuffisante ou d'exposition prolongée  
appareil de protection respiratoire isolant

#### Protection des mains

gants en PVC  
gants en néoprène

#### Protection des yeux

lunettes de protection, et en cas de danger accru appareil de protection du visage  
lunettes assurant une protection complète des yeux

#### Autres mesures de protection

vêtement de protection

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect	Couleur	Odeur
pâteux	gris	douce

#### Seuil olfactif

non déterminé

### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
valeur pH	non déterminé				
Température d'ébullition/plage d'ébullition	non déterminé				
Plage de fusion	179 °C				
Point d'éclair	> 150 °C				
Vitesse d'évaporation	non déterminé				
Inflammation (à l'état solide)	non déterminé				

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>Inflammation (à l'état gazeux)</b>	non déterminé				
<b>Température d'inflammation</b>	non déterminé				
<b>Température d'auto-inflammation</b>	> 300 °C				
<b>Limite inférieure d'explosibilité</b>	non déterminé				
<b>Limite supérieure d'explosibilité</b>	non déterminé				
<b>Pression de vapeur</b>	< 0,1 mbar	20 °C			
<b>Densité relative</b>	8,4 g/cm <sup>3</sup>	20 °C			
<b>Densité en vrac</b>	non déterminé				
<b>Densité de vapeur</b>	6	20 °C			
<b>Solubilité dans l'eau</b>					insoluble
<b>Solubilité dans un autre produit</b>	non déterminé				
<b>Coefficient de distribution (n-octanol/ eau) (log P O/W)</b>	non déterminé				
<b>Température de décomposition</b>	non déterminé				
<b>Viscosité</b>	150 - 300 Pa*s				

**Propriétés comburantes**  
Aucune information disponible.

**Propriétés explosives**  
aucune

**9.2. Autres informations**  
Aucune information disponible.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

**10.1. Réactivité**  
Aucune information disponible.

**10.2. Stabilité chimique**  
Aucune information disponible.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

### 10.4. Conditions à éviter

aucune

### 10.5. Matières incompatibles

#### Substances à éviter

Réactions avec les acides et les oxydants forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

oxyde et dioxyde de carbone  
composés métalliques toxiques  
vapeurs/gaz irritants

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>Irritation de la peau</b>	Irritant			
<b>Irritation des yeux</b>	Irritant.			
<b>Sensibilisation de la peau</b>	sensibilisant			

#### Toxicité subaiguë - Cancérigène

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
<b>Mutagène</b>				Données disponibles sur la génotoxicité in vitro.

#### Constatations empiriques

Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.  
Possibilité de lésions irréversibles  
risque d'affections hépatiques et rénales  
Possibilité d'altération chronique de la santé

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Aucune information disponible.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

	Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
<b>Biodégradabilité</b>				N'est pas dégradé facilement.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation



Compte-tenu de la consistance du produit, pas de dispersion dans l'environnement possible. De ce fait, en l'état actuel de nos connaissances, les effets écologiques néfastes sont peu vraisemblables.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

#### 12.6. Autres effets nocifs

##### Remarques générales

Eviter le déversement de produit dans les eaux et aussi dans les canalisations reliées aux stations d'épuration.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Code déchets	Nom du déchet
17 04 03	plomb
17 04 06	étain

### Recommandations relatives au produit

Collecter les déchets dans des récipients appropriés, étiquetés et se fermant hermétiquement. Eliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

### Recommandations relatives à l'emballage

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
14.1. Numéro ONU	-	-	-
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
14.4. Groupe d'emballage	-	-	-
14.5. Dangers pour l'environnement	-	-	-

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune information disponible.

### Informations diverses relatives au transport

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports - ADR/RID, IMDG, ICAO/IATA-DGR.

## **SECTION 15: Informations réglementaires**

### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Aucune information disponible.

### **15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune information disponible.

---

## **SECTION 16: Autres informations**

### **Utilisation recommandée et restrictions**

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

### **Informations diverses**

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.